

Avis sur le projet d'arrêté royal relatif aux dénominations et aux caractéristiques du gasoil destiné au chauffage

- **Demandé par la Ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, Marie Christine Marghem, ainsi que par le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, Kris Peeters, dans une lettre datée du 28 août 2017**
- **Préparé par le groupe de travail « Normes de produits »¹**
- **Approuvé par l'Assemblée générale par procédure écrite le 5 décembre 2017 (voir Annexe 1)**
- **La langue originale de cet avis est le français**

1. Contexte

[a] La Ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, Marie Christine Marghem, ainsi que le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, Kris Peeters, ont saisi le Conseil fédéral du Développement durable, le Conseil central de l'Économie et le Conseil de la Consommation d'une demande d'avis sur le projet d'arrêté royal relatif aux dénominations et aux caractéristiques du gasoil destiné au chauffage.

[b] L'arrêté proposé transpose partiellement la directive 98/70/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 octobre 1998 concernant la qualité de l'essence et des carburants diesel.

Il fixe notamment les caractéristiques que le gasoil de chauffage doit présenter pour pouvoir être mis sur le marché et être utilisé.

[c] Les membres compétents des trois Conseils se sont réunis le 2 octobre 2017, à l'occasion de cette demande, pour entendre Madame Dalila Louhibi (SPF Économie) présenter la demande d'avis et obtenir des précisions quant à son contenu.

Cette réunion s'est ensuite poursuivie entre les trois Conseils et a mené à la rédaction d'un avis commun.

¹ Cet avis a été préparé ensemble par le CFDD, le CCE et le CC.

2. Avis

- [1] Le Conseil constate qu'il est invité à se prononcer sur un projet de réglementation faisant référence à des normes qui ne lui ont pas été communiquées.
- [2] Le Conseil considère que le texte soumis à son attention relève d'une simple adaptation administrative.
- [3] Le Conseil pose la question de la pertinence de l'article 3, alinéas 2 et 3, du projet d'arrêté royal soumis pour avis, vu qu'il parle de *l'utilisation* du gasoil de chauffage qui est de compétence régionale.
- [4] Si l'article 3, alinéa 3, du projet d'arrêté royal sous revue devait être maintenu, le Conseil suggère d'y traduire le terme « *bosbouwmachines* » par les termes « *engins forestiers* ».
- [5] Moyennant la prise en compte de ces réserves, le Conseil marque son accord sur le texte en l'état.

Annexe 1. Membres de l'Assemblée générale ayant droit de vote qui ont participé au vote pour cet avis

- La présidente et 2 des 3 vice-présidents :
M. Aelvoet, M. Verjans et O. Van der Maren
- 1 des 3 représentants des organisations non gouvernementales pour la protection de l'environnement :
C. Schoune
- 1 des 3 représentants des organisations non gouvernementales pour la coopération au développement :
R. De Meyer
- 3 des 6 représentants des organisations des travailleurs :
M.-H. Ska, B. De Wel et N. Polat
- 4 des 6 représentants des organisations des employeurs :
P. Vanden Abeele, V. Biebel, A. Nachtergaele et F. Van Tiggelen
- Les 2 représentantes des organisations de jeunesse
E. Herman et H. Baeyens

Total : 14 des 24 membres ayant voix délibérative

Annexe 2. Réunions de préparation de cet avis

Le groupe de travail « Normes de produits » du CFDD s'est réuni avec les membres du CCE et du CC le 2 octobre et le 7 novembre 2017 pour préparer cet avis.

Annexe 3. Personnes ayant collaboré à la préparation de cet avis.

Prof. Delphine MISONNE (USLB, vice-présidente du groupe de travail)

Membres et leurs représentants

- M. Steve BRAEM (AB-REOC)
- M. Johan DELEU (BRAFCO)
- M. Stéphane DESGAIN (CNCD-11.11.11)
- Mme Brigitte GLOIRE (Oxfam)
- M. Noé LECOCQ (IEW)
- M. Hendrik LEMAHIEU (Belgian Bioethanol Association)
- M. Jean-Pierre VAN DIJK (FPB)

Experte invitée

Mme Dalila LOUHIBI (SPF Economie)

Conseiller scientifique

M. Jacques DE GERLACHE

Secrétariat

- M. Marc DEPOORTERE (CFDD)
- M. Alexis DALL'ASTA (CFDD)
- M. Maarten YZEWYN (CCE)